



COMPTE - RENDU
du Conseil Municipal du 14 février 2017

Ardèche

L'an deux mille dix-sept et le 14 février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain LOUCHE.

Etaient présents : MM. Alain LOUCHE, Maire, Louis DURBEC, Jean-Marie VIALLE, Robert HILAIRE, Mmes Bernadette FORT, Clothilde FREUCHET, adjoints, Mmes Pascale CHATEAU, Nicole GHIGNON, Céline JOUVE, Marie-Thérèse MATHON, Marie-Rose PRAT, MM. Yves DURAND, Yves JOLY, Gérard MERCIER, Philippe RIVAT et Louis ROCHAT, conseillers municipaux.

Procuration de Amandine BLACHIER-VERDIER à Jean-Marie VIALLE.

Excusé(s) : /

Absents : I.RABATÉ, T.LANDI

Secrétaire de séance : Marie-Rose PRAT

1- Finances :

a) Par 17 voix pour, adoption du compte de gestion 2016.

b) Adoption par 16 voix pour (le maire ne prenant pas part au vote), du compte administratif pour l'exercice 2016 : résultats de clôture exploitation = + 746 222.35 € et en investissement = +203 451.45 € soit un excédent global de 949 673.80 € et affectation de l'excédent de fonctionnement pour 594 948.55 € au compte 1068-investissement et pour 151 273.80 € au compte 002-Excédent de fonctionnement reporté.

c) Par 17 voix pour, autorisation d'engagement d'une partie des dépenses d'investissement 2016 pour les immobilisations incorporelles à hauteur de 1 375.00 €, pour les subventions d'équipement versées à hauteur de 8 000.00 € pour les immobilisations corporelles à hauteur de 588 825.00 € et pour les immobilisations en cours à hauteur de 3 275.00 €.

2- Travaux :

a) Par 17 voix pour, sollicitation de subventions auprès de la Région, du Département de l'Ardèche, du SDE 07 et autres organismes pour les travaux de l'aménagement du Bourg (création d'un cheminement piétonnier et réaménagement de la Place de la République) dont le coût de l'opération s'élèvera à 233 902.90 €.

b) Par 17 voix pour, sollicitation de subventions auprès de la Région, du Département de l'Ardèche et autres organismes pour les travaux de rénovation de l'église (étanchéité du clocher, réfection de la façade, rénovation de la porte d'entrée, réfection de l'installation électrique et peinture des murs intérieurs), dont le coût de l'opération s'élèvera à 19 757.94 €.

c) Par 17 voix pour, sollicitation de subventions auprès de la Région, du Département de l'Ardèche et autres organismes pour les travaux aux écoles primaire et maternelle (création d'une salle d'évolution, réfection d'un toit à l'école primaire, mise en sécurité des écoles primaire et maternelle), dont le coût prévisionnel de l'opération s'élèvera à 46 167.73 €.

d) Par 17 voix pour, sollicitation d'une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire pour l'aménagement du Bistrot de Pays (second œuvre), dont le coût des travaux s'élèvera à 150 300.41 €.

Fait à Veyras, le 15 Février 2017

Le Maire,



Alain LOUCHE

Mairie de VEYRAS - 1101, Place de la République, 07000 VEYRAS

Tél. 04 75 64 29 04 - Fax 04 75 64 80 61

mairiedeveyras@wanadoo.fr

www.veyras.fr